

Les obstacles systémiques – Service correctionnel Canada Rapport du Comité permanent des comptes publics

Recommandation 1

Service correctionnel Canada (SCC) doit présenter au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport :

- 1) expliquant les changements à l'Échelle de classement par niveau de classement suite à sa revalidation et l'impact potentiel pour l'ensemble des délinquants, et plus spécifiquement pour les femmes, les délinquants autochtones et noirs;
- 2) présentant l'analyse des motifs des dérogations à l'attribution initiale des cotes de sécurité chez les délinquants autochtones;
- 3) indiquant comment l'Agence s'assure que l'histoire sociale canadienne (y compris les facteurs identifiés dans le rapport Gladu) soient pris en compte dans le cadre des décisions de classement.

Réponse

En réponse à la recommandation 4.33 du rapport 4 de la vérificatrice générale du Canada, Les obstacles systémiques – Service correctionnel Canada, le SCC s'est engagé à entreprendre plusieurs études dans le but de reconfirmer la validité de l'Échelle de classement par niveau de sécurité (ECNS) pour les hommes et les femmes autochtones et non autochtones. Un exercice initial de validation de l'ECNS pour les hommes noirs fait également partie des plans.

Un groupe consultatif composé de quatre experts du milieu universitaire a été mis sur pied afin de fournir des orientations et des conseils tout au long du processus de recherche. Ces universitaires provenant de différentes universités œuvrent dans divers domaines de recherche. Une analyse supplémentaire a aussi été réalisée pour se pencher sur la relation entre l'outil actuariel – l'ECNS – et la cote de sécurité des délinquants (voir la publication R-471).

Les rapports en question ont été publiés en ligne dans leur intégralité. De plus, des résumés d'une page appelés « Recherche en un coup d'œil » ont été produits pour chaque étude afin d'en résumer les conclusions. Les six rapports sur l'ECNS figurent dans la base de données des publications du gouvernement du Canada. Cliquez sur les liens suivants pour accéder aux documents pertinents :

- [R-476 – Revalidation de l'Échelle de classement par niveau de sécurité pour les délinquantes autochtones / Laura McKendy, Andrew Woodard et Leslie Anne Keown. : PS83-3/476F-PDF - Publications du gouvernement du Canada - Canada.ca](#)

- R-475 – Revalidation de l'Échelle de classement par niveau de sécurité pour les délinquantes non autochtones / Andrew Woodard, Laura McKendy et Leslie Anne Keown. : PS83-3/475F-PDF - Publications du gouvernement du Canada - Canada.ca
- R-474 – Validation de l'Échelle de classement par niveau de sécurité pour les délinquants noirs / Laura McKendy, Andrew Woodard et Leslie Anne Keown. : PS83-3/474F-PDF - Publications du gouvernement du Canada - Canada.ca
- R-473 – Revalidation de l'Échelle de classement par niveau de sécurité pour les délinquants autochtones / Laura McKendy, Andrew Woodard et Leslie Anne Keown. : PS83-3/473F-PDF - Publications du gouvernement du Canada - Canada.ca
- R-472 – Revalidation de l'Échelle de classement par niveau de sécurité pour les délinquants de sexe masculin / Laura McKendy, Andrew Woodard et Leslie Anne Keown. : PS83-3/472F-PDF - Publications du gouvernement du Canada - Canada.ca
- R-471 – Concordance entre l'Échelle de classement par niveau de sécurité (ECNS) et la cote de sécurité des délinquants (CSD) chez les délinquants de sexe masculin / Laura McKendy, Andrew Woodard et Leslie Anne Keown. : PS83-3/471F-PDF - Publications du gouvernement du Canada - Canada.ca

Outre les consultations menées auprès des membres du groupe consultatif d'experts, les intervenants du SCC ont été convoqués à des rencontres dans le but d'analyser les répercussions opérationnelles des conclusions. Les études de validation ont permis de cerner des options à envisager pour que les outils d'évaluation de la cote de sécurité puissent être utilisés tout en tenant compte des particularités culturelles. Ces options comprennent la prise en compte des pratiques exemplaires et la détermination d'un moyen pour le personnel d'exercer leur jugement professionnel en tenant systématiquement compte des particularités culturelles dans le cadre du processus d'évaluation de la cote de sécurité.

En 2024-2025, la Direction de la recherche du SCC entreprendra une analyse à l'appui des efforts déployés pour améliorer le processus d'évaluation de la cote de sécurité en y intégrant le principe des particularités culturelles. Cela comprendra l'analyse des décisions discordantes (c'est-à-dire lorsque le résultat obtenu en exerçant un jugement professionnel diffère de celui obtenu au moyen de l'outil actuariel) et du cheminement des cas afférents. L'objectif consiste à tirer des leçons des pratiques actuelles et à déterminer comment améliorer les pratiques et favoriser la cohérence dans les approches.

Des travaux de recherches externes sont actuellement menés dans le cadre d'un protocole d'entente entre le SCC et l'Université de Regina. Cette recherche porte sur l'examen d'une prise de décisions fondée sur les particularités culturelles et met plus particulièrement l'accent sur le classement par niveau de sécurité des délinquants autochtones. De plus, la Direction générale de la recherche, en partenariat avec la Direction des initiatives Autochtones, a créé un cercle de consultation sur la recherche axée sur les Autochtone pour fournir des conseils à l'égard de l'intégration des points de vue, des connaissances, des enseignements, des valeurs, des traditions orales et des visions du monde des Autochtones, ainsi que sur le meilleur moyen de solliciter la participation des peuples et des organismes communautaires autochtones aux initiatives de recherche de la Direction de la recherche du SCC.

Ces initiatives témoignent des efforts continuellement déployés par la Direction de la recherche pour fournir des connaissances fondées sur des données probantes en vue d'améliorer la prise de décisions opérationnelles au SCC.

Les réponses aux recommandations 1(2) et 1(3) seront fournies en juin 2024.